

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## DE LA COMMUNE DE HANTAY

### SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 MAI 2017

---

**Présents :**

BACCHETTE Laurence, CANON Cécile, DOYELLE Olivier, DUHEM Désirée, KORDALSKI Bruno, LEFEBVRE Marie Noëlle, MANENT Vincent, MESUROLLE Hélène, MONTOIS Jacques, NOTTEBAERT Fabrice, PLANCQ Gérard, VANDEWALLE Eglantine,

**Absents excusés :** OMIETANSKI Bernard pouvoir à PLANCQ Gérard, SAGNIER Jérôme pouvoir à DOYELLE Olivier, WAELPUT Lionel pouvoir à MONTOIS Jacques

A l'ouverture de la séance Madame le Maire a procédé à l'appel des membres et a constaté que le quorum était atteint.

**Maintien ou non de la fonction d'un adjoint au maire**

Madame le Maire a rappelé aux membres du Conseil municipal que par arrêté municipal en date du 17 mai 2017, elle a retiré les délégations confiées à Monsieur PLANCQ Gérard dans le domaine « Politique envers jeunes-séniors-enfants, associations, fêtes et cérémonies, intercommunalité ».

Conformément au dernier alinéa de l'article L 2122-18 du CGCT « lorsque le Maire a retiré les délégations qu'il avait données à un adjoint, le conseil municipal doit se prononcer sur le maintien de celui-ci dans ses fonctions ».

Madame le Maire a invité le conseil municipal à se prononcer sur le maintien ou non de M.PLANCQ Gérard dans ses fonctions d'adjoint au Maire, par scrutin successif, individuel et secret .

Le maintien de M.PLANCQ Gérard dans ses fonctions d'adjoint au maire a été approuvé à 10 pour, 4 voix contre et 1 abstention.

Les indemnités de fonction des élus seront versées non plus à l'indice 1015 mais à l'indice brut terminal de la fonction publique.

**La séance est levée à 19h20.**